

# Le Paiement en 3 Fois (P3F)

Grâce à votre carte bancaire, fractionnez vos paiements

## Le Paiement en 3 Fois (P3F), c'est Quoi ?

Avec le P3F, vous pouvez fractionner vos paiements en 3 fois, en plus du mode de débit habituel de votre carte (immédiat ou différé).

## Quels sont ses avantages ?

- Fractionner vos paiements par carte bancaire en 3 fois
- Choisir la tranche de montant de paiement à partir duquel le paiement en 3 fois vous sera proposé
- Recevoir une alerte par sms. Vous disposez alors de 24 heures pour répondre au message et pour fractionner le paiement en trois mensualités.

## Quelles sont ses caractéristiques ?

- Service réservé aux détenteurs d'une carte VISA classique, VISA SBE&moi, VISA Premier ou VISA Infinite<sup>(1)</sup>
- Service optionnel facturé uniquement lors de son utilisation<sup>(2)</sup> :

(1) Sous réserve de l'accord de la banque.

(2) Voir conditions tarifaires en vigueur.

## Quel est son fonctionnement ?

- Demandez l'activation du service Paiement en 3 fois à votre conseiller SBE et choisissez avec lui la fourchette dans laquelle le paiement en 3 fois est possible (seuils de 150 à 1 800 €).
- Réalisez votre achat avec votre carte bancaire et réglez la totalité du montant auprès du commerçant.
- Vous recevez un SMS dans un délai minimum de 24 heures suivant l'achat, vous proposant le paiement en 3 fois, avec une date limite de réponse. Pour confirmer le choix d'un paiement fractionné, le SMS vous invite à répondre en confirmant le code indiqué.

Vous recevrez ensuite un nouveau SMS accusant réception de la demande de fractionnement pour l'achat mentionné ainsi que le détail (date de prélèvement et montant) des 3 mensualités.

A défaut de réponse dans le délai indiqué, l'achat est débité de façon classique sur votre compte courant (débit immédiat ou différé).

- Vous pouvez retrouver le détail de votre paiement fractionné depuis la page d'accueil de votre espace SBConnect.

Les seuils de fractionnement et les tarifs : [Voir brochure tarifaire en vigueur.](#)

### « BON À SAVOIR »

Demandez l'activation de l'option Paiement en 3 fois SBE lors de la souscription de votre carte bancaire ou contactez un conseiller SBE pour l'activer en prévision de vos achats.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

SBE - Société de Banque et d'Expansion - Société Anonyme régie par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédit, au capital de 31 000 000 € - RCS Nanterre 482 656 147 - APE 6419Z - TVA N°FR 80 482 656 147. Courtier en assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS sous le N°07 022 984. [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581\_03FWUB délivré par l'ADEME. Siège social : Immeuble Le Village 1, Quartier Valmy, 33 Place Ronde, CS 30244, 92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Tél. 01 56 69 89 00 (appel non surtaxé, coût selon opérateur). [www.netsbe.fr](http://www.netsbe.fr).  
Les coûts de connexion aux sites internet sont ceux fixés par votre opérateur.